



HABITAT



ÉCONOMIE



TRANSPORT



ENVIRONNEMENT



PATRIMOINE

LE PADD : Définir le projet de territoire

A l'issue du travail d'identification des besoins et enjeux dans le cadre du diagnostic et de l'état initial de l'environnement, le Plan Local d'Urbanisme de la Communauté de Communes de Jura Nord entre en phase de Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Il est la seconde étape de l'élaboration du PLUi.

Véritable clé de voûte politique, le PADD définit les grandes orientations en matière d'aménagement, de déplacement, de paysage, de protection des espaces naturels et agricoles, mais aussi d'habitat, de commerce et de développement économique pour la communauté de communes du Jura Nord, à l'horizon 2030 et constitue la feuille de route du projet de territoire.



ANALYSER LE TERRITOIRE

Le diagnostic et l'Etat Initial de l'Environnement



CHOISIR UN CAP

Le Projets d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)



FIXER DES RÈGLES COMMUNES POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

La traduction réglementaire



L'ENQUÊTE PUBLIQUE



L'APPROBATION

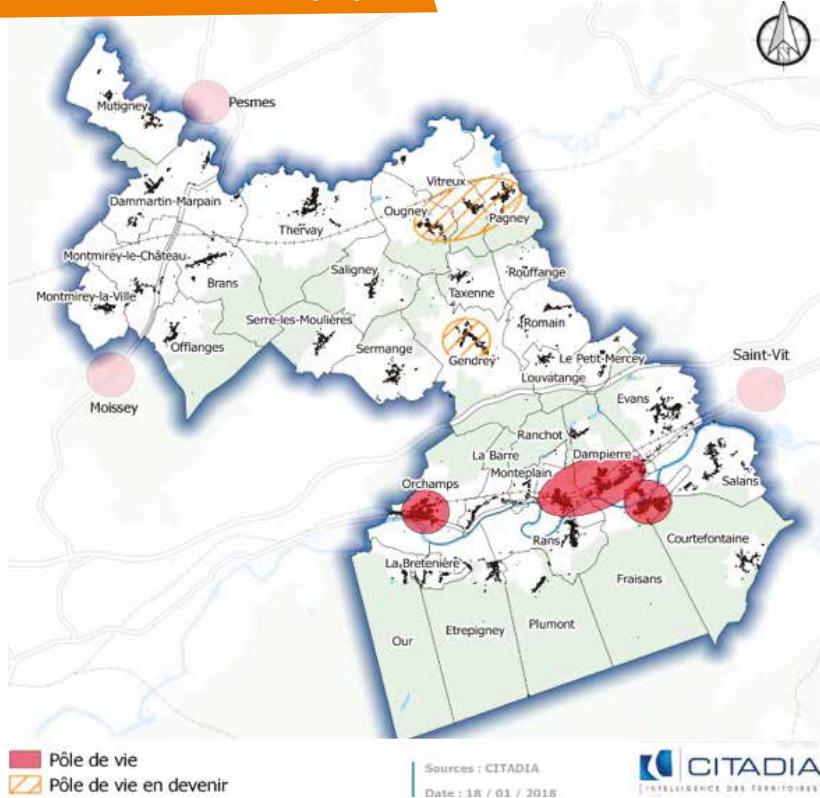
Forts d'une identité plurielle et dans un contexte de territoire en transition (économique et sociale, environnementale, numérique et urbaine), les élus de la Communauté de Communes souhaitent s'engager en faveur d'un développement ambitieux mais équilibré, d'un aménagement innovant, durable et de qualité, au service du cadre de vie de ses habitants et de son attractivité.

Ainsi, le PADD s'articule autour de 3 axes d'interventions transversaux :

- **Axe 1** : Un territoire accueillant et de proximité
- **Axe 2** : Préserver la qualité de vie et la qualité des espaces
- **Axe 3** : Développer une identité Jura Nord appuyée sur ses spécificités

Dans le cadre des réflexions sur le développement du territoire à horizon 2030, les élus ont fait le choix d'une armature de projet pour la Communauté de Communes. Constituée de 33 communes, l'enjeu est de venir calibrer le développement des besoins, spécificités et capacités des différentes communes.

Armature territoriale de projet



L'armature du territoire se compose de :

3 pôles de vie, moteurs du développement de la communauté de communes :

- Fraisans
- Orchamps
- Dampierre et Ranchot

Secteurs de centralité, ils viennent répondre aux besoins de la vie quotidienne des habitants : offre en commerces, équipements et services. Les pôles de vie ont vocation à être moteurs du développement de la communauté de communes.

2 pôles de vie en devenir, en complémentarité aux pôles de vie :

- Pagny, Ougney et Vitreux
- Gendrey

Secteurs qui répondent à une logique de relais et qui proposent une offre en commerces, équipements et services de proximité.

25 villages : communes rurales qui caractérisent l'identité du territoire et dont il convient de conserver la dynamique locale et la morphologie



LE PADD : Définir le projet de territoire

AXE 1. Un territoire accueillant et de proximité



CARACTÉRISTIQUES

- Une identité agricole et forestière forte
- Situé à l'interface entre les bassins de vie de Dole et Besançon



ENJEU

Renforcer la qualité de vie et l'offre de proximité

ORIENTATION 1

1

Adapter l'offre de logements aux besoins des populations existantes et des nouveaux arrivants



Permettre aux habitants de réaliser leurs trajectoires résidentielles au sein du territoire



Mener une politique de réduction des logements vacants, notamment dans les pôles de vie et dans les pôles de vie en devenir.

ORIENTATION 2

2

Renforcer l'offre de services et d'équipements pour répondre aux besoins des habitants et veiller à la bonne intégration des nouvelles populations



Renforcer le lien social pour lutter contre l'isolement



Conforter l'offre en équipements du territoire, notamment au sein des pôles de vie



Mener une politique de gestion des déchets durable en lien avec le SICTOM

ORIENTATION 3

3



Connecter le territoire au très haut débit



Renforcer les zones d'activités existantes pour conforter le tissu d'emplois locaux et élaborer une stratégie d'accueil des nouvelles entreprises.



ORIENTATION 4

4

Promouvoir une offre de commerces et de services de proximité et encourager le développement de l'économie circulaire



Faire la promotion des productions agricoles locales et pérenniser les activités agricoles du territoire



Renforcer le rôle des commerces de proximité dans la vie quotidienne des habitants

ORIENTATION 5

5

Revitaliser les centres-bourg du territoire



Créer une synergie d'action pour revitaliser les centres-bourgs des communes et particulièrement ceux des pôles de vie et pôles de vie en devenir



Requalifier les espaces publics et renforcer / créer des lieux de vie au sein des centres-bourgs : accessibilité, sécurisation et qualité des espaces...



LE PADD : Définir le projet de territoire

AXE 2. Préserver la qualité de vie et la qualité des espaces



ENJEU

Maîtriser la consommation d'espace pour répondre à une stratégie foncière adaptée aux dynamiques et fonctionnements territoriaux

ORIENTATION

1

Le développement d'une mobilité pour tous, entre les différents pôles du territoire, respectueuse de la qualité du cadre de vie.



Maîtriser les effets du développement du territoire et de l'augmentation du trafic routier, et donc les conséquences sur l'ambiance sonore et la qualité de l'air locale, dans un souci de préservation et de sécurisation.



Réfléchir à un schéma global de déplacements

ORIENTATION

2

Un aménagement équilibré et durable de l'espace valorisant la qualité du cadre de vie



Un recentrage sur les pôles du territoire



Remobiliser les sites anciennement exploités en vue d'une réduction de la consommation d'espace



Mettre en place une stratégie foncière pour une maîtrise des espaces bâtis et non-bâti



Préserver et valoriser les ressources naturelles et les richesses paysagères et patrimoniales



ORIENTATION

3

L'intégration des risques dans les choix d'aménagement pour faire de Jura Nord un territoire résilient



Prendre en compte les risques dans les projets d'urbanisation



Anticiper une potentielle intensification des risques liée aux effets du changement climatique



LE PADD : Définir le projet de territoire

AXE 3. Développer une identité Jura Nord appuyée sur ses spécificités



ENJEU

Promouvoir le développement touristique de Jura Nord, concrétiser la démarche de Territoire à Énergie Positive (TEPOS) et valoriser une agriculture locale, durable et respectueuse de la biodiversité.

ORIENTATION 1

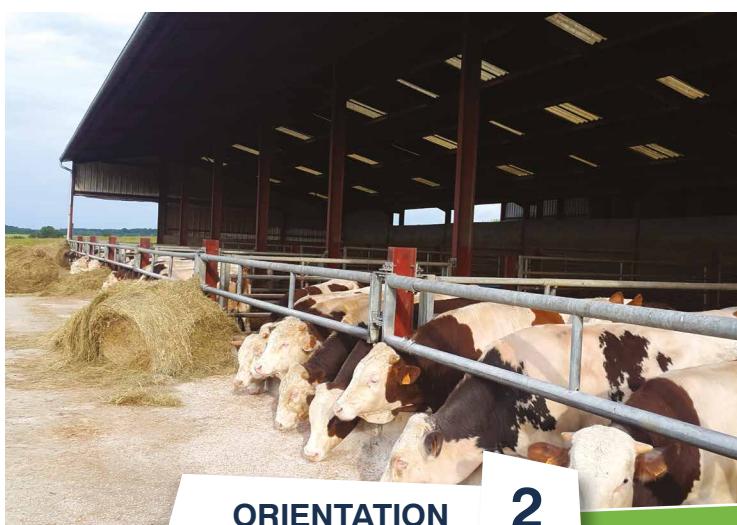
La préservation et la découverte du patrimoine / S'ouvrir au développement touristique



Mettre en place une stratégie globale en lien avec les territoires voisins et s'appuyant sur le tourisme de pleine nature et le tourisme de loisirs et découverte.



Garantir le devenir et la visibilité du patrimoine du territoire



ORIENTATION 2

Une agriculture redynamisée et durable



Promouvoir les pratiques agricoles extensives et durables



Impulser et soutenir l'installation de nouveaux agriculteurs pour assurer le renouvellement des générations d'agriculteurs et maintenir une population rurale sur le territoire

ORIENTATION 3

Valoriser le positionnement de Jura Nord comme Territoire à Énergie Positive



Concrétiser la stratégie de positionnement du territoire autour de la croissance verte, avec les démarches TEPOS – TEPCV en réduisant les consommations énergétiques et les émissions de GES ainsi qu'en augmentant la production d'énergies renouvelables.



Développer des filières en lien avec les spécificités du territoire

